



CONTRAT D'ENTRETIEN DE CLIMATISATION

1 VISITE PAR AN

Entre les soussignés

D'une part le Client :

Nom ou raison sociale : Mairie de Payra sur l'Hers
Adresse : 2 rue de la Mairie
Code postal : 11410
Ville : Payra sur l'Hers
Téléphone : 04.68.60.31.42
Portable :
E-mail : commune-payra-sur-lhers@orange.fr

Et D'autre part le Prestataire :

L'entreprise : **CHARTIER MAINTENANCE**
Adresse : ZAE Au RIVEL, 4 rue du Fanum
Code postal : 11400
Ville : FENDEILLE
Téléphone : 04.68.60.53.20
Portable : 06.73.35.45.91
E-mail : imcne@imcnechartier.com
N° attestation de capacité : 25658

Représentée par Mme Nathalie CHARTIER, gérante de la SARL.

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

11400 FENDEILLE

Tel : 04.68.60.53.20 / 06.73.35.45.91

E-mail : imcne@imcnechartier.com

Date de réception de l'ARC : 27/09/2024
011-211102751-20240924-D-36-2024-DL

Conditions générales :

1. Objet du contrat :

Par le présent contrat, le client confie à l'entreprise **Chartier Maintenance** l'entretien de la climatisation désignée ci-dessous.

Unité(s) Extérieure(s)								
Marque	Référence	N° de série	Mono-Split	Multi-Split	VRF	Implantation	Fluide Frigorigène	Charge (Teq CO2)
TOSHIBA	MMY-MUP1201HT8P-E				X	DALLE JARDIN	R410	
TOSHIBA	RAS-18E2AVG-E		X			DALLE JARDIN	R410	
Observations :								

Unité(s) Intérieure(s)				
Type	Marque	Référence	N° de série	Implantation
UNITE INTERIEURE MURALE	TOSHIBA	RAS-B18E2KVG-E		GARDERIE
UNITE INTERIEURE MURALE	TOSHIBA	MMK-UP0051HP-E		BUREAU MAIRE
UNITE INTERIEURE MURALE	TOSHIBA	MMK-UP0051HP-E		BUREAU SECRETARIAT MAIRIE
UNITE INTERIEURE MURALE	TOSHIBA	MMK-UP0051HP-E		CUISINE
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0051MH-E		SALLE DE CONSEIL
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0051MH-E		SALLE DE CONSEIL
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0051MH-E		BUREAU DIRECTRICE R+1
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0051MH-E		CIRCULATION R+1
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0071MHP-E		DORTOIR
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0071MHP-E		DORTOIR
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0091MHP-E		CLASSE 1
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0091MHP-E		CLASSE 1
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0091MHP-E		CLASSE 2
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0091MHP-E		CLASSE 2
CASSETTE 4 VOIES 600X600	TOSHIBA	MMU-UP0121MH-E		CIRCULATION RDC

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

11400 FENDEUILLE

Date de réception de l'A.R. : 27/09/2024

Tel : 04 68 60 53 20 / 06 16 52 53 61

E-mail : lmcne@lmcnechartier.com

2. Prestations comprises dans le contrat d'entretien :

- Contrôle du delta de température évaporateur
- Contrôle du delta de température condenseur
- Mesure intensité compresseur
- Contrôle de la tension d'alimentation
- Contrôle et nettoyage de l'évaporateur
- Contrôle et nettoyage des filtres
- Contrôle et nettoyage des bacs à eau de condensation
- Contrôle et nettoyage des écoulements des condensats
- Contrôle et nettoyage du condenseur
- Contrôle et nettoyage des ventilateurs
- Contrôle de l'étanchéité de l'ensemble de l'installation
- Contrôle des conduites et isolations
- Vérification des pompes à condensats si présentent
- Vérification du bon fonctionnement de l'installation
- Etablissement d'un rapport de visite, incluant les travaux réalisés, les réponses aux éventuelles remarques du client ainsi que toute recommandation nécessaire au bon fonctionnement de l'installation.

3. Prestations non comprises dans le contrat d'entretien :

- Suppression de défauts nécessitant une réparation importante (prestation supplémentaire sous devis)
- Fourniture des filtres
- Déplacement de l'installation
- La location et mise en place de tous moyens de levage nécessaire à assurer le travail en hauteur en sécurité et en conformité aux dispositions du code du travail

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

Depôt Carcassonne

11400 FENDEUILLE

Date de réception de l'A.R. : 27/09/2024

011-211102751-20240924-D-36-2024-DE

E-mail : imcne@imcnechartier.com

4. Dépannage :

Toute demande d'intervention de dépannage sera facturée suivant un forfait main d'œuvre et déplacement dont le délai maximum est de 48 heures.

5. Durée du contrat et révision des prix :

- Le présent contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable tacitement d'année en année, avec **une visite annuelle**.
- Les deux parties peuvent rompre le contrat pour la fin de chaque année par lettre recommandée et en tenant compte d'un délai de préavis de 3 mois.
- Les bases tarifaires de main d'œuvre et déplacement, ainsi que le montant forfaitaire annuel, pourront être révisés, tous les ans à la date anniversaire, selon la formule ci-dessous. Si c'est le cas, un avenant au contrat sera envoyé au "Client" pour acceptation.
- Formule de révision des prix : **$P1 = P0 \times (S1 / S0)$**
 - **P1** = Prix révisé.
 - **P0** = Prix de référence. (Le prix de référence est, pour la première année le prix à la date de signature, pour les années suivantes, le prix révisé (P1) de l'année précédente).
 - **S0** = valeur de l'indice du coût horaire du travail publié à la date de la précédente révision du contrat.
 - **S1** = valeur de l'indice du coût horaire du travail publié à la date de la révision du contrat

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

Dépôt Carcassonne

11400 FENDEUILLE

Date de réception de l'AR : 27/09/2024

011-211102751-20240924-D-36-2024-DL

Tel : 04 68 60 53 20 / 06 16 52 53 61

E-mail : imcne@imcnechartier.com

6. Obligation des parties :

6.1 Obligation du Prestataire

- Les dégâts éventuellement provoqués par le personnel de **CHARTIER MAINTENANCE** à des appareils fournis par **CHARTIER MAINTENANCE**, lors de travaux d'entretien, de réparation ou de dépannage, seront réparés dans le cadre de la garantie constructeur.
- Les frais de réparation d'autres appareils endommagés ou détruits consécutivement à une faute ou erreur du personnel de **CHARTIER MAINTENANCE** seront pris en charge par l'assurance Responsabilité Civile de **CHARTIER MAINTENANCE**.

6.2 Obligation du Client

- Le détenteur s'engage à ne faire effectuer aucun travail de maintenance, d'entretien ou de dépannage par une tierce personne sur l'installation faisant l'objet du contrat, sauf avec l'autorisation de l'entreprise **CHARTIER MAINTENANCE**.
- Permettre à l'entreprise **CHARTIER MAINTENANCE** le libre accès en toute sécurité aux installations faisant l'objet du contrat
- Assurer la conduite et la surveillance des installations
- Fournir l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de l'installation et aux opérations de maintenance
- Assurer la mise en conformité des installations en fonction de l'évolution des réglementations
- Informer le personnel de l'entreprise **CHARTIER MAINTENANCE** sur toutes les procédures de sécurité internes en vigueur sur son site et des éventuels risques particuliers relatifs à ces installations.

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

Depôt Carcassonne

11400 FENDEILLE

Date de réception de l'AR : 27/09/2024

011-211102751-20240924-D-36-2024-DL

Tel : 04 68 60 53 20 / 06 16 52 53 61

E-mail : imcne@imcnechartier.com

7. Coûts du contrat d'entretien :

<i>Unité(s) Intérieure</i>	Prix unitaire (€HT*)	Quantité	Prix (€HT*)
<i>Split/Console</i>	55	4	220
<i>Plafonnier</i>	85		
<i>Cassette</i>	68	11	748
<i>Gainable Zone Control</i>	110		
<i>Ballon Thermodynamique</i>	55		
Total			968

<i>Unité(s) Extérieure</i>	Prix unitaire (€HT*)	Quantité	Prix (€HT*)
<i>Mono-split</i>	85	1	85
<i>Multi-split</i>	100		
<i>VRV</i>	155	1	155
<i>Split Thermodynamique</i>	85		
Total			240

- Montant du déplacement sur la zone d'intervention Aller/Retour* : **10€ HT**
- Montant forfaitaire annuel déplacement inclus : **1208,00€ HT soit 1449.60 € TTC *(TVA à 20%)**
- Interventions de dépannage hors garantie : 62,00 €HT/h

*Déplacement payant au-delà des 5 premiers kilomètres à 1,00 €HT/Km

*TVA à 10% pour les habitations de plus de 2 ans

CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

Depôt Carcassonne

11400 FENDEUILLE

Date de réception de l'ARC : 27/09/2024

011-211102751-20240924-D-36-2024-DL5

Tel : 04 68 60 53 20 / 06 16 52 53 61

E-mail : imcne@imcnechartier.com

8. Condition de paiement :

Le client s'engage à régler les prestations dès signature du contrat. Cette dernière sera libellée dans le courant du mois suivant la date d'entrée en vigueur ou du renouvellement du contrat.

9. Contestation :

Les contestations relatives à l'exécution et à l'interprétation du présent contrat seront, à défaut d'un règlement amiable préalablement recherché, soumis à la juridiction du tribunal de Carcassonne (11).

10. Signatures :

Le « Client »

Nom Prénom : Commune de Payra sur l'Hers

Fait à PAYRA SUR L'HERS

Le

Signature :

Le « Prestataire »

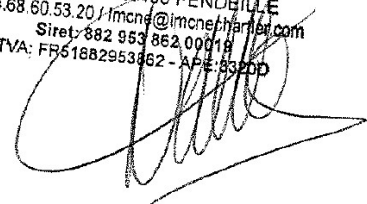
Chartier Maintenance

Fait à FENDEILLE

Le 25 septembre 2024

Signature :

SARL CHARTIER MAINTENANCE
4 rue Fanum - 11400 FENDEILLE
☎ 04.68.60.53.20 / imcne@imcnechartier.com
Siret: 882 953 862 00018
TVA: FR51682953862 - APE: 83200



CHARTIER MAINTENANCE

Z.A.E. « Au Rivel »

Depôt Carcassonne

11400 FENDEILLE

Date de réception de l'AR: 27/09/2024

Tel: 04.68.60.53.20 / 06.16.52.53.61

E-mail: imcne@imcnechartier.com